

# COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	10
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations :	10

**Présents :** DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse - MONGEVILLE Christophe – MONTERYMARD-GRAS Florence - MOULIN Emmanuel – MOULIN Martine – RIFFARD David - SAMUEL Béatrice

**Absents excusés :** FOURNEL Audrey - MENIS Alexandre – RANCON Raphaël - ROMEAS Frédéric

**Pouvoirs :** FOURNEL Audrey donné à SAMUEL Béatrice  
MENIS Alexandre donné à JURY Gilles

**Absence momentanée** (pour cause professionnelle) : MONGEVILLE Christophe

**Secrétaire :** MATHIEU Marie-Thérèse

## Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2017

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 19 mai 2017 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

*Compte rendu approuvé à l'unanimité.*

## 1<sup>ère</sup> délibération : Désignation de trois titulaires et trois suppléants municipaux en vue de l'élection des sénateurs en date du 24 septembre 2017

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre prochain.

Pour cela, trois titulaires et trois suppléants doivent être désignés. Après délibération, les membres du Conseil ont désigné :

Titulaires : JURY Gilles – MENIS Alexandre – DUMONT Gérard

Suppléants : MATHIEU Marie-Thérèse – MOULIN Emmanuel – RIFFARD David

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal d'accepter cette désignation.

*Demande acceptée à l'unanimité.*

## **2<sup>e</sup> délibération : Validation de la révision de la carte communale**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil des modifications apportées par le Commissaire enquêteur et leur demande de bien vouloir valider la révision de la carte communale, avant transmission à Monsieur le Préfet.

*Demande approuvée par 10 voix pour et 1 abstention.*

## **3<sup>e</sup> délibération : Autorisation de recruter des agents contractuels pour des besoins occasionnels**

Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal pour pouvoir recruter un contrat temporaire en cas de surcroît d'activité, de remplacement en cas de congé maladie ou maternité, etc.

*Accord à l'unanimité.*

## **4<sup>e</sup> délibération : Paiement des taxes foncières des biens de section**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réception, en provenance de la Perception, d'un courrier de mise en demeure de paiement des taxes foncières sur certains biens de section pour 2015 et 2016.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de régler ces sommes (montant total : 298 €) pour régulariser la situation dans les meilleurs délais.

*Accord à l'unanimité.*

## **5<sup>e</sup> délibération : Validation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de l'exercice 2016**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a transféré au Syndicat des Eaux Loire-Lignon la compétence « gestion distribution de l'eau potable », et doit recevoir un rapport annuel retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Le rapport relatif à l'exercice 2016 est présenté à l'assemblée qui en prend acte et charge Monsieur le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la Mairie.

*Proposition acceptée à l'unanimité.*

## **6<sup>e</sup> délibération : Aménagement du parking dans le centre du Bourg : validation du contrat de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal le projet de parking en dessous du gîte, ainsi que la proposition du Cabinet d'études.

Monsieur le Maire précise, d'une part, qu'il a demandé à la Communauté de Communes de prendre en charge l'aménagement de l'aire de camping-car et, d'autre part, que la proposition du Cabinet d'études va permettre le lancement de la consultation des appels d'offres.  
Monsieur le Maire sollicite de ce fait l'accord du Conseil municipal.

*Proposition approuvée par 9 voix pour et 2 abstentions.*